



Informations communales des villages de **CHAMBON-sur-CISSE**, de **MOLINEUF** et de **J'ORCHAISE**

L'édito du Maire

Chers habitants de Valencisse, en ce début d'année 2021, toujours sous contexte sanitaire exceptionnel, un point d'information sur le fonctionnement de notre commune est nécessaire.

Notre équipe municipale continue de travailler au quotidien sur les projets en cours ou futurs, dans des conditions parfois compliquées, nous vous en avons fait la liste dans ce Valencisse Infos.

Nos agents communaux doivent eux aussi prendre toutes les précautions et utiliser les gestes barrières nécessaires à leur protection. Notre service administratif, certes un peu perturbé, maintient au mieux le service au public. En parallèle, une réorganisation complète de nos services administratifs est en cours. Elle nous permettra, d'ici quelques mois, d'être dotés d'un service public à la hauteur de nos ambitions.

Nos élus restent à l'écoute des plus fragiles dans la difficulté à obtenir des rendez-vous pour la vaccination. En effet, par manque de doses, les temps d'attente sont importants. Même si nous comprenons que les vaccins soient prioritairement dirigés vers les départements plus impactés que le notre, il n'en demeure pas moins, qu'un meilleur approvisionnement, permettrait à nos populations de sortir plus vite de cette pandémie.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives et familiales.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerces, maintenir nos services publics.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie, n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité qui nous manquent tant.

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite un beau printemps 2021.



Gérard CHARZAT Maire de Valencisse



Le conseil au travail pendant la pandémie

> Point sur les principaux projets menés dans notre commune

En cette période difficile pour la communication en vis-à-vis, il nous est apparu important de faire le point sur les différents projets menés sur notre commune en 2020, en 2021 et au-delà.

Dans le même esprit, une nouvelle rubrique « Projets en cours » a été mise en place sur notre site Internet : Nous y présentons les principaux projets menés dans la commune de Valencisse, qu'ils soient initiés par la commune directement ou par des organismes extérieurs. Il s'agit des projets

qui nous semblent les plus importants à décrire et suffisamment avancés pour apporter une information intéressante. Cependant n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus de détails sur un de ces projets ou pour nous en signaler un que vous souhaiteriez voir apparaître.

<https://www.valencisse.fr/articles/projets-en-cours>

> Les projets terminés en 2020 :

Voirie – Urbanisme

- Achat d'un second tracteur pour les gros travaux.
- Remise en état du Chemin de Laurière à Chambon.

Bâtiments

- Fin des travaux de la Maison des sports et Création d'un 3^{ème} vestiaire pour l'ASLO Foot à Orchaise.
- Réfection du local associatif de Molineuf (Local Huron).
- Réfection de la salle de classe de l'école maternelle de Molineuf.
- Réfection de la Mairie de Valencisse (phase 1 : fenêtre arrière de la Mairie).
- Accès handicapé à la boulangerie d'Orchaise.
- Ecole d'Orchaise : chaudière remplacée dans le cadre du plan économie d'énergie et pose d'une fontaine à eau dans les sanitaires.

> Les projets commencés avant 2021 et qui se poursuivent, parfois décalés du fait de la Covid :

Voirie – Urbanisme

- Lotissement de la Loge : travaux de voirie presque terminés, commercialisation en cours.
- Achat terrain à Chambon en bord de Cisse proche du terrain de loisirs.

Bâtiments

- Réfection de la cantine de l'école de Chambon-sur-Cisse.
- Agrandissement du cimetière d'Orchaise.

Numérique

- Poursuite du déploiement de la fibre.

Développement Economique

- Implantation d'une centrale Photovoltaïque à Orchaise : travaux sur site en cours, fin possible en septembre, les travaux d'Enedis pour acheminer l'électricité produite sont en cours de lancement.

Environnement

- Trame Noire et pollution lumineuse : Les réponses des habitants au questionnaire sont en cours d'analyse.

> Les nouveaux projets pour 2021 et au-delà

Voirie – Urbanisme

- Enfouissement des réseaux, rue Maréchal de Lattre, rue St Louis à Chambon.
- Divers entretiens voirie.

Bâtiments

- Aménagement de l'entrée de l'école de Molineuf et de sa cantine.
- Réfection de la Mairie de Valencisse (phase 2 : réfection intérieur et aménagement de bureaux).
- Réfection de la Mairie annexe d'Orchaise (fenêtres façade rue).
- Réfection de l'Eglise d'Orchaise : Ces travaux sont indispensables pour pérenniser ce bâtiment inscrit au patrimoine. Ils consistent en la réhabilitation du vieux clocher, la réfection des murs et enduits et quelques

travaux de toiture. Pour 2021 il s'agit simplement d'études préalables pour un projet qui s'étalera de 2022 à 2024, sous réserve d'obtention de subventions suffisantes. A cette occasion une souscription sera ouverte au public dans le cadre de la fondation du patrimoine.

Numérique

- Application «Mon App Citoyen» (Voir article dédié dans ce numéro).
- Nouveau logiciel de gestion Famille pour les cantines l'ALSH et le Périscolaire. A cette occasion un portail internet sera mis à disposition des usagers. Plus d'informations dans le prochain Valencisse Infos.
- Mise en place d'un point d'accès Wifi gratuit dans chacun de nos trois villages (Voir article dédié dans ce numéro).

Développement Economique

- Mise en place d'un marché à Orchaise le dimanche matin (Voir article dédié dans ce numéro).

Environnement

- Objectif climat 2030
- Inventaire de la biodiversité (Voir article dédié dans ce numéro).

Ecoles (Voir sur le site Internet pour plus d'informations)

- Projet Label écoles numériques - Ecole maternelle de Molineuf
- Projet Label écoles numériques - Ecole élémentaire d'Orchaise

> Actualité

> Eco-balade au Marais des Rinceaux



Classé au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département, le Marais des Rinceaux est un lieu de promenade rare et d'intérêt écologique important. Venez (re) découvrir ses aménagements et

comprendre les actions mises en œuvre pour préserver cette zone humide.

Grâce à l'application GuidiGO, la balade se transforme en véritable jeu de piste pour les plus jeunes.

Accompagnés de Cetti la Bouscarle, partez à la découverte de ses habitants. Avec elle, vous devrez trouver comment venir en aide à son amie la Grenouille rousse qui risque sa vie à chaque migration !



Sortie animée par :

- Alphée DUFOUR - Éducatrice à l'environnement au CDPNE
- Valentin BAHÉ - Technicien de rivières au SMBC
- Héloïse GORNARD - Directrice / Coordinatrice du SMBC
- Un membre du Service Environnement, Aménagement et Solidarités Rurales du CD41

Matériel nécessaire : chaussures de marche.

Téléchargez gratuitement, au préalable, l'application GuidiGO et le parcours « Enquête aux Rinceaux ». Possibilité de prêt de tablettes par le CDPNE.

Le 5 juin à 14h30 – parking du Marais des Rinceaux

Durée 2h – Gratuit – Nombre de places limité

Inscription obligatoire au CDPNE 02 54 51 56 70

> Lancement de l'association «Repair Café Blois» à Valencisse (A la Lettre Thé)

Le Repair Café Blois est une association qui aide les personnes qui souhaitent réparer des objets au lieu de les jeter (petit électroménager, vélo, textile, meubles...)

Notre objectif est de maintenir le lien social et d'inciter les gens à apprendre comment redonner une seconde vie à leur objet défectueux. Ainsi au Repair café, nous favorisons l'économie circulaire et le partage de savoir-faire.

Une animation sera organisée tous les mois.

Le premier atelier sera organisé le **13 mars** dans les locaux de « A La Lettre Thé ». Nous serons aidés par le Repair Café de Tours.

Pour faire réparer ses objets il faut prendre RDV par email :

repaircafeblois@gmail.com

> Festillésime 2021

Sous réserve de l'évolution positive des conditions sanitaires, et en respectant toutes les mesures adaptées, le spectacle Festillésime 2021 devrait bien avoir lieu **le 28 mai à 20h30** dans la salle de la Chambognotte.



Invité cette année l'Orchestre Karoutza proposera une musique traditionnelle des pays de l'Est de type Swing Manouche

> La boulangerie soutient la ferme des oliviers

Une belle action de la part de la boulangerie pâtisserie Gaveau ! Grâce à la vente des galettes des rois Bruno Gaveau a remis le 25 février 2021 un chèque de 1.360 euros à la Ferme des Oliviers.



« Nous avons la chance d'exercer une profession qui nous permet de rester ouverts, alors autant aider ceux qui en ont besoin » explique Bruno.

Sur chaque galette, vendue avec des fèves à l'effigie des animaux de la ferme, 60 centimes ont été reversés.

Une initiative solidaire qui met du baume au cœur à Olivier et son équipe qui œuvrent chaque jour pour les animaux

> ASLO Danse : BONDS, RE-BONDS & Rebondissements

Depuis le 2^{ème} confinement l'association de Danse a oeuvré au gré des ballotements de cette tempête Covid.



Nous avons pu re-danser avant Noël et début Janvier seulement avec les mineurs. Puis, le discours du 14 janvier a stoppé notre élan, mettant à mal notre énergie et notre créativité. Nous avons cependant continué à maintenir le lien par vidéos.

Reprise artistique en Février pour les mineurs en nous adaptant au couvre-feu, en modifiant les emplois du temps en proposant des cours le samedi avant 18h.

QUELLE PERSPECTIVE ??????

La date de spectacle du 12 juin est maintenue dans la perspective de pouvoir continuer à danser en présentiel.

Pour pallier à toute éventualité... nous réfléchissons à l'organisation d'un " évènement " en extérieur le cas échéant.

Portez vous bien !

contact : Carole Labbé au 0679546538
<https://www.facebook.com/cldanse41>



> Communiqué du Théâtre du Hérisson

Etant donné la situation sanitaire trop incertaine, le Théâtre du Hérisson de Molineuf fera exceptionnellement « **relâche** » **pour toute l'année 2021.**

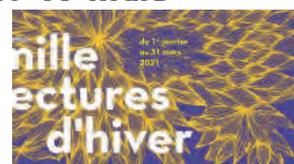
Par conséquent aucune des dates annoncées pour mars, juin et juillet ne pourront être effectives, à notre grand regret.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités pour l'année suivante !

> Mille lectures d'hiver le 19 mars

Une action Ciclic Centre Val de Loire

En 2021, la 15^{ème} édition est maintenue !



Les bénévoles de la Bibliothèque de Molineuf vous invitent à venir écouter, vendredi 19 mars à 16 heures, Salle du Conseil, Mairie de Molineuf :

Les fureurs invisibles du cœur de **John BOYLE**,
lue par **Danièle MARTY.**

La lecture étant organisée dans le strict respect des règles sanitaires et afin de respecter la jauge de la salle, **il est impératif de réserver en téléphonant au 06 26 46 61 32.**

> Enfance et jeunesse

> Inscriptions scolaires 2021-2022

Votre enfant aura 3 ans à la rentrée de septembre ou les aura avant fin décembre 2021, vous pouvez l'inscrire à l'école maternelle, via la mairie de Molineuf au 02 54 70 05 23 si possible avant le 15 mai 2021. En savoir plus :

<https://www.valencisse.fr/articles/inscriptions-ecole>

> Semaine multisports en juillet 2021

Dans le but de découvrir de nouveaux sports (korfbal, tchoukball, poull ball, kin ball) et de pratiquer des activités sportives traditionnelles, la commune de Valencisse en collaboration avec l'USEP 41, organise une semaine sportive pour 12 jeunes de 10 à 13 ans filles ou garçons, **du 7 au 13 juillet**, au tarif de 50 €.

Chaque participant devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins d'un an, une attestation d'assurance responsabilité civile et le carnet de santé à jour des vaccinations.

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie de Valencisse (tel : 02 54 70 05 23), avant le 15 juin.

> Mardi gras à l'école maternelle de Molineuf

Mardi 16 février, pour mardi gras, tous les élèves de l'école maternelle sont venus costumés.



C'était une journée très festive et haute en couleur. Pour l'occasion, les maitresses, Lucie Gatignon et Gisèle Lecomte ont fait venir la crêperie ambulante La dame à l'hermine tenue par la maman d'un élève de petite section. Nous avons ainsi pu nous régaler avec des crêpes bio et faites « maison ».

> Programme ALSH - Printemps 2021



Entre dans l'univers de **DONALDVILLE** et de **LA BANDE A PICSOU** du **14 avril au 24 mai 2021**, et pars à l'aventure avec LOULOU, affronte tous les dangers avec RIRI et viens résoudre des énigmes avec FIFI.

Ta mission sera d'obtenir des médailles pour chacune de tes bonnes actions, et tu devras monter en grade pour pouvoir atteindre le grade de castor Senior ! Plein de défis t'attendent... course d'orientation, biathlon, frisbee, golf, parcours nature santé, quizz sur les animaux, casino de PICSOU et des ateliers expériences,

danse des canards, run back en trottinette et autres sports innovants à découvrir avec l'intervention de l'USEP, grand jeu de la Bande à Picsou, mise en scène...

Si tu aimes les sensations, les défis et rechercher des trésors perdus, alors rejoins vite toute la troupe des castors juniors !!!

Les programmes des semaines et le dossier d'inscription sont sur le site : centre-loisirs-molineuf.jimdo.com

INSCRIPTIONS JUSQU'AU MERCREDI 14 AVRIL 2021

RENSEIGNEMENTS AU 02 54 70 08 80

> Programme ALSH - été 2021

- Du 7 au 30 juillet 2021, tu apprendras à t'attirer les faveurs du monarque « **A la cour du Roi Soleil** » en devenant son courtisan comme l'ont été, Molière, La Fontaine, Lully...tu découvriras aussi les jardins à la française, les jeux traditionnels de l'époque, tout à travers les sens, l'architecture, le théâtre avec les fables ou le marquis de Carabas ou encore la peinture et la sculpture pour finir à la table du Roi...
- Du 23 août au 1er septembre tu voyageras à dos de chameau « **Des jardins d'Agadir à la ville bleue** », où saveurs d'ailleurs, coutumes et traditions, palais et villes, passant des déserts aux oasis, danse traditionnelle berbère sur fond de tambourins rappelant la fête des roses, contes et jeux marocains agrémenteront ton voyage.



Avec des sorties à suivre...en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

> Environnement

> Lancement de l'Inventaire de la Biodiversité communale sur la commune de Valencisse



Valencisse fait partie de la dizaine de communes de Loir-et-Cher à se lancer dans ce travail essentiel pour mieux connaître le patrimoine qui nous entoure et ainsi mieux le préserver.

Ce travail est avant tout un partage entre les spécialistes de la faune et de la flore, les administrés et élus. Il s'agit de :

- Réaliser un état des lieux du patrimoine naturel communal connu (faune, flore et milieu) afin d'identifier les enjeux majeurs liés à la biodiversité remarquable et ordinaire et en améliorer la connaissance via des inventaires ciblés ;
- Sensibiliser et mobiliser élus, agents techniques et citoyens pour conserver ou restaurer la richesse faunistique et floristique du territoire communal ;

- Initier des actions concrètes de prise en compte de la biodiversité sur le territoire communal et valoriser cette biodiversité ;
- Accompagner les communes volontaires pour les amener vers une gestion de leur territoire favorable à la biodiversité ;
- Guider les élus vers l'intégration des résultats de l'IBC dans les projets d'aménagement de leur commune ainsi que dans l'évolution des documents d'urbanisme (SCOT, PLU...), pour une meilleure prise en compte des noyaux et corridors de biodiversité (Trame verte et bleue).

> Déploiement de bornes WIFI publiques

le SMO « Val de Loire Numérique » va progressivement installer des bornes wifi territoriales dans toutes les communes rurales d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Le principe ? Une borne wifi sera positionnée par village, de manière concertée avec l'équipe municipale en place, dans le but de proposer du wifi gratuit aux citoyens et de pouvoir, à terme, créer de nouveaux services en lien avec le numérique. Le déploiement de ces bornes suivra celui de la fibre



Pour Valencisse, nous disposerons ainsi d'une borne Wifi dans le centre-bourg de nos trois communes déléguées. Leurs positions exactes sont en cours de définition, mais elles devraient se situer dans un périmètre proche de nos 3 écoles.

Aucun coût d'équipement pour la commune, c'est Val de Loire Fibre qui prend en charge les frais d'installation de ces bornes : cela a été négocié dans le cadre de la Délégation de Service Public liée à la fibre.

Bornes wifi territoriales et touristiques structurent un seul et même réseau : Val de Loire wifi public avec à la clé une utilisation simple et sécurisée. Il suffit de se connecter en complétant son adresse e-mail et son département de résidence sur le portail d'accueil.

Avec plus de 1 500 bornes déployées, notre territoire sera non seulement 100 % fibré, mais aussi doté d'une solide couverture wifi.

> Infos Mairie

> Emplois d'été 2021

Comme les années précédentes, nous proposons quatre emplois d'été pendant les mois de juillet et d'août 2021. Ce sont des périodes de deux semaines ouvertes à des jeunes de 17 à 19 ans. Il s'agira principalement de l'entretien des espaces verts (désherbage, arrosage ou binage).

Les candidatures peuvent être déposées dans les 3 mairies annexes d'Orchaise, Molineuf et Chambon-sur-Cisse **avant le 30 avril**.

> Sécheresse

L'arrêté interministériel du 15 septembre 2020 n'a pas reconnu la commune de Valencisse en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2019.

La commune a initié un recours devant le tribunal administratif pour contester ce refus. La suite dans les prochains mois...

Cependant, la commune va effectuer une **nouvelle demande de reconnaissance** de l'état de catastrophe naturelle **au titre de l'été 2020**. Nous invitons donc tous les administrés ayant constaté des dommages sur leurs habitations à **adresser en mairie, dès que possible, un courrier de demande de reconnaissance** de cet état. Un simple courrier est suffisant à cette étape.

> Principales décisions du conseil Municipal Septembre 2020

Le conseil :

- Décide de souscrire un emprunt auprès de la Caisse



La municipalité a décidé de s'appuyer sur des compétences locales en faisant porter le projet par le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE).

Cette association basée à Blois connaît notre commune, elle est donc une alliée importante pour ce type d'étude. De plus les compétences naturalistes de son équipe sont reconnues.

Notre municipalité a bénéficié d'un projet financé à 80% grâce au soutien financier du Conseil Départemental de Loir-et-Cher

Le Conseil municipal a souhaité que cette action mobilise tout le monde. Ainsi un groupe d'habitants et d'élus a été constitué pour travailler avec le CDPNE sur les actions à mettre en œuvre et les aider dans la réalisation de leurs missions.

> Digital

> Lancement de « Mon App Citoyen »

La municipalité a décidé fin 2020 de mettre en place Une Application mobile « Mon App Citoyen », en complément du site Internet pour une période de test de 9 mois, suivant le calendrier suivant :

- Janvier-Mars 2021 : préparation de l'application, organisation et formation du personnel,
- Mars 2021 - Aout 2021 : lancement en test auprès de la population,
- Septembre 2021 : bilan et décision de maintenir ou non.



L'application est fournie gratuitement pendant toute cette période par l'entreprise Koba qui héberge par ailleurs notre site Internet. Une redevance annuelle sera ensuite due par la commune si nous choisissons de la maintenir.

Cette application permet de mieux interagir avec la population en fournissant un moyen simple aux habitants pour signaler tout problème auprès de la Mairie (de voirie, d'éclairage par exemple), mais aussi de recevoir des alertes en cas d'événements exceptionnels (gel, confinement, ...).

Elle fournit aussi un moyen d'accès rapide à de nombreuses informations pratiques.

Plus d'informations sur le flyer joint.

d'Epargne Loire-Centre d'un montant de 900 000 € pour financer les travaux d'aménagement du lotissement de La Loge à Molineuf.

Le conseil approuve et charge le Maire de signer les conventions suivantes :

- Avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour la mise en place du spectacle « Contes illustrés » prévu le 21 octobre à la salle des fêtes de Chambon-sur-Cisse dans le cadre du festival « Amies Voix »,
- Avec l'Etat représenté par la Direction des Affaires Culturelles Centre Val de Loire pour l'autorisation de mise en sûreté et présentation au public, après restauration, du retable d'Orchaise à la cathédrale de Blois.
- Avec le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement pour les modalités de partenariat concernant la mise en œuvre de l'opération « Objectif Climat 2030 ».

Octobre 2020

Le conseil :

- Décide de ne pas appliquer de revalorisation sur les tarifs municipaux et les tarifs de l'accueil de loisirs pour l'année 2021 et reconduit les tarifs de 2020,
- Décide d'acquérir une balayeuse de voirie avec l'option d'arrosage pour un montant de 12 420 euros TTC
- Lotissement de La Loge : Le conseil approuve les travaux d'extension du réseau d'électricité par le SIDELC pour 41 160,21 € et les travaux complémentaires d'adduction d'eau potable par la SAUR pour 14 988,02 €.

Novembre 2020

Le conseil :

- Décide d'acquérir le logiciel BL-Enfance de Segilog-Berger-Levrault qui va remplacer l'actuel logiciel de facturation cantine et centre de loisirs pour un montant de 5 281,20 euros TTC comprenant entre autres l'installation et la fourniture de tablettes de pointage et d'un portail Internet pour les familles.
- Décide de demander des subventions auprès des organismes suivants pour la restauration de l'église d'Orchaise dont le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 662 134,80 € TTC sur 3 ans : Direction Régionale des Affaires Culturelles, Fondation du Patrimoine, Conseil Départemental de Loir-et-Cher, Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et la Préfecture au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- Décide de demander de la Dotation de Solidarité Rurale pour 2021 auprès du Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour les opérations suivantes : remplacement de fenêtres et peintures des fenêtres anciennes et des volets à la mairie d'Orchaise pour 27 954,95 € TTC, peintures des menuiseries extérieures, rénovation des sols, murs et plafonds et réfection des murs de la salle du conseil de Molineuf pour 39 505,13 € TTC et enfouissement des réseaux rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et rue de St-Louis à Chambon-sur-Cisse pour 108 318,00 € TTC,
- Décide de l'extension du cimetière d'Orchaise dont la capacité ne répond plus aux attentes de la population et charge le Maire de lancer la procédure d'extension

ainsi que le déclassement d'une partie du chemin rural n° 14.

- Approuve la convention de mise à disposition de service pour l'exercice de la compétence communautaire Gestion des Eaux Pluviales Urbaines,

Décembre 2020

Le conseil :

- Décide d'instaurer une participation pour équipements publics exceptionnels pour le financement des travaux d'extension du réseau électrique nécessaires pour l'installation d'une antenne relais chemin de la Pierre de Landes par l'opérateur de téléphonie Free et sollicite de la société cette participation d'un montant équivalent au montant total des travaux à réaliser.
- Décide de retenir l'entreprise Malet de St-Gervais-la-Forêt pour la réfection de la couverture de la cantine scolaire de Chambon-sur-Cisse pour 12 529,51 € TTC.
- Autorise le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif compétent dans le cadre du recours pour contester le refus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune pour la sécheresse de 2019 et décide de se faire représenter par Me MICOU, avocat à Blois.

Janvier 2021

Le conseil :

- Donne son accord à la réalisation de l'opération de sécurisation de distribution d'énergie électrique BT et de télécommunication route de Santenay à Molineuf pour l'alimentation du lotissement de La Loge avec une participation communale prévisionnelle de 21 420 €.
- Approuve le projet d'enfouissement des réseaux rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et rue de Saint-Louis à Chambon-sur-Cisse pour un montant prévisionnel de 108 318 € et autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux auprès de la Préfecture pour 2021.
- Accepte de participer à l'opération « 1000 chantiers pour nos artisans locaux » portée par le Conseil départemental de Loir-et-Cher et visant à soutenir et relancer l'économie locale. La commune peut bénéficier d'une aide à hauteur de 50 % du montant des commandes signées avant le 31 janvier 2021. Le conseil retient des devis d'un montant total de 29 288,38 € TTC pour la réalisation de la clôture de l'extension du cimetière d'Orchaise et la fourniture et l'installation d'un compteur électrique extérieur place des fêtes.

Février 2021

Le conseil :

- Approuve le tableau définitif des travaux de sécurisation de distribution d'énergie électrique BT et de télécommunication route de Seillac à Molineuf pour l'alimentation du lotissement de La Loge avec une participation communale de 20 301,62 €,
- Approuve le projet d'enfouissement des réseaux rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et rue de Saint-Louis à Chambon-sur-Cisse pour un montant prévisionnel de 204 318 € et autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux auprès de la Préfecture pour 2021,

- Décide de confier le dépannage de l'éclairage public pour 2021 à l'entreprise INEO de Naveil,
- Décide de demander des subventions auprès du Conseil Départemental et du Pays des Châteaux pour la promenade artistique 2021,
- Décide de créer 4 emplois saisonniers d'adjoint technique, à temps complet, pour une durée de 2 semaines chacun pour les mois de juillet et août 2021 et réservés aux candidats âgés de 17 à 19 ans habitant Valencisse.
- Décide de reconduire le dispositif de ramassage des déchets verts à titre expérimental à compter du 1er avril jusqu'au 30 novembre 2021, selon certaines conditions

> Remaniement Cadastral

Un remaniement cadastral partiel de notre commune est en cours de réalisation. Il est destiné à substituer au plan cadastral actuel un nouveau plan plus précis et à une échelle mieux adaptée au morcellement survenu au cours de ces dernières années.



Si vous croisez des individus courbés sur des trépieds ou tenant une perche, ce ne sont pas des cambrioleurs !... Ce sont des géomètres du cadastre.

Ils sont porteurs d'une carte professionnelle qu'ils doivent présenter sur demande.

Ces géomètres sont appelés à rentrer dans les propriétés pour effectuer des mesurages et vous interroger sur les limites de votre propriété pour réaliser des travaux de remaniement cadastral.

Assurez-leur, un bon accueil !

Le remaniement consiste à refaire le plan cadastral en un plan plus précis et mieux adapté.

C'est un service initié et entièrement pris en charge par l'État.

À la fin des travaux, vous serez informés de la nouvelle situation de votre parcelle par un document : le relevé parcellaire n°6210. Lisez-le avec attention.

Les nouveaux plans de votre commune seront exposés en Mairie pendant un mois.

Les géomètres y tiendront des permanences pour recueillir vos observations et vous répondre.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également les contacter par téléphone (02.38.24.19.35) ou par courrier électronique sdnc-bnic.orleans@dgif.finances.gouv.fr. En savoir plus :

<https://www.valencisse.fr/articles/remaniement-cadastral>

> Espaces boisés classés, le saviez-vous ?

Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenants ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements.

Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. Les coupes et abattages d'arbres sont soumis dans ces

zones à une déclaration préalable à faire à la mairie de la commune concernée.

Sauf dans les cas suivants :

- Lorsque le propriétaire procède à l'enlèvement des arbres dangereux, des chablis et des bois morts.
- S'il est fait application d'un Plan Simple de Gestion, d'un Règlement Type de Gestion ou d'un Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles avec programme de coupes et travaux.
- Si les coupes entrent dans le cadre d'une autorisation par catégories définies par arrêté préfectoral. Renseignement à prendre à la Direction Départementale des Territoires ou en mairie.

> Ramassage des déchets verts

La commune de Valencisse avait mis en place à titre expérimental en 2019 un ramassage de déchets verts gratuit et assuré par les employés municipaux. Ce service qui avait donné satisfaction n'a pu être reconduit en 2020 du fait de l'indisponibilité de plusieurs employés communaux pouvant délivrer le service. Ce n'est plus le cas cette année.

Le conseil vient de décider de renouveler l'expérience pour 2021. L'accès à ce service, proposé une fois par mois entre avril et octobre, est soumis à conditions : Soit être âgé de 80 ans et plus, soit être reconnu handicapé, soit être en perte d'autonomie, soit être isolé et sans moyen de locomotion.

Ce service fait l'objet d'une charte et d'un questionnaire à retirer en mairie. Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à la mairie de votre village.

> Développement économique

> un marché du dimanche à orchaise

Lors du premier confinement, à l'initiative de Bruno Gaveau, le boulanger d'Orchaise, un marchand de légumes s'est installé chaque dimanche matin sur la place de la salle des fêtes.

Pour accompagner et soutenir cette initiative, le comité consultatif « commerce, artisanat, tourisme » de Valencisse s'est mis depuis la rentrée à la recherche de nouveaux commerçants. Nous avons désormais un rôtiiseur qui vient les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois, des huîtres proposées par Abdel, le désormais célèbre gérant du Vival de Chambon*, et bientôt de nouvelles propositions. A ce jour, les commerçants sont satisfaits de cette expérience, en effet, la fréquentation est régulière (plusieurs centaines de personnes passent chaque dimanche à la boulangerie), et nous sommes nombreux à avoir changé un peu nos habitudes pour renouer avec la proximité et la convivialité du marché.

Il s'agit à ce stade d'une expérimentation : les emplacements sont actuellement gratuits, et il n'y a pas encore de règlement du marché. Pour accompagner ce développement, la mairie a mis en place une borne électrique extérieure. bientôt, de nouveaux commerçants vont s'installer, nous avons également sollicité les petits artisans locaux pour des venues ponctuelles, et espérons pouvoir faire une belle inauguration au printemps. Merci à toutes et tous qui faites vivre ce petit marché, souhaitons-lui longue vie.

* voir article de la Nouvelle République du 4 février 2021 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/valencisse/abdel-l-epicier-de-chambon-qui-fabrique-du-lien-social>

> Infos Pratiques

> Mairies

Mairie de Valencisse (Molineuf Place du 11 Novembre 1918)

Tél. 02 54 70 05 23 – Fax. 02 54 70 08 15

Horaires : du mardi au vendredi : 15h00 - 17h30
samedi : 09h00 - 11h30

Mairie annexe d'Orchaise (8 route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 90 – Fax. 02 54 70 10 15

Horaires : lundi et jeudi : 15h00 - 18h00

Mairie annexe de Chambon-sur-Cisse (rue du Maréchal de Lattre de Tassigny)

Tél. 02 54 70 03 48 – Fax. 02 54 70 04 25

Horaires : mardi et vendredi : 15h00 - 18h00

> Bibliothèque

Place du 11 novembre 1918 (dans la mairie au 1^{er} étage)

Tél. 02 54 70 01 40

Fonctionne pour partie en mode «Biblio Drive» (voir site Internet)

Horaires : mercredi : 16h00 - 18h30
vendredi : 14h00 - 16h00
samedi : 10h00 - 12h30

Adhésion annuelle : 13 € par famille

> Agences postales et commerces

Agence de Molineuf (dans la Mairie)

Tél. 02 54 70 11 22

Horaires : du mardi au vendredi : 15h00 - 17h30
samedi : 09h00 - 11h30

Agence d'Orchaise (3bis, route d'Herbault)

Tél. 02 54 70 02 00

Horaires : du lundi au samedi : 09h00 - 11h30

Point poste de Chambon & VIVAL (rue de la Poste)

Tél. 02 54 70 02 45

Pickup Mondial relais

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 08h00 - 12h45 et 15h00 - 19h30
mercredi et dimanche : 08h00 - 13h00

Boulangerie d'Orchaise (Place des Fêtes)

Tél. 02 54 70 09 32

Horaires : du mardi au samedi : 06h45 - 13h00 et 15h30 - 19h30
dimanche : 07h30 - 13h00

Bar de la Cisse « La Buinotte » (Chambon)

Tél. 02 54 70 02 19

Bar-Restaurant, cave à vin, tabac, presse, gaz

Repas servis le midi du mardi au vendredi et le vendredi soir.

Horaires : mardi et mercredi : 08h15 - 14h00
jeudi et vendredi : 08h15 - 14h00 et 18h30 - 20h00
samedi : 08h15 - 13h00 et 18h30 - 21h00
dimanche : 08h45 - 13h00

Hôtel-Bar/Cave à vin-Restaurant du pont (Molineuf)

Tél. 02 54 70 04 26 ou 06 73 59 82 66

Horaires : du mercredi au samedi : 09h00 - 15h00 et 18h00 - 22h00
dimanche : 11h00 - 15h00

Café des sports (Orchaise)

Tél. 02 54 70 06 72

Service de relais-colis

Horaires : du mardi au vendredi : 07h30 - 14h00 et 16h30 - 20h00
samedi : 09h00 - 19h00
dimanche et férié : 09h00 - 13h00

La Lettre thé (Molineuf)

Tél. 06 81 94 95 37

Salon de thé, ateliers dessin, sophrologie, couture, repair café

Horaires : mercredi, vendredi, samedi et dimanche : 14h00 - 19h00

Salon de coiffure CAP'COIFF (Sylvie CAPRON - Molineuf)

Tél. 02 54 70 18 71

Horaires : du mardi au samedi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

> Déchèteries

Molineuf :

samedi : 09h00 - 12h15

Herbault :

lundi et mercredi : 14h00 - 17h30
samedi : 09h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Chouzy-sur-Cisse :

lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30
mercredi : 9h00 - 12h30

AGENDA

(sous réserve d'une évolution positive des conditions sanitaires)

mars

- > samedi 13 - Loto (ASLO Football) à Orchaise - 20h
- > vendredi 12 - Conseil municipal à Chambon - 20h30 (huis clos)
- > vendredi 19 - Cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre D'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - à huis clos
- «Mille lectures d'hiver» (Bibliothèque) à Molineuf - 16h

avril

- > vendredi 16 - Conseil municipal - Mairie de Molineuf - 20h30
- > samedi 24 - Fête des Pivoines au Jardin botanique du Prieuré (du 24 avril au 5 mai)

mai

- > samedi 1 - Vide-grenier (Les Amis de l'Ecole) à Orchaise
- > samedi 8 - Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945
- > dimanche 16 - Randonnée pédestre (La Molineuvoise) à Molineuf - 8h
- > vendredi 21 - Conseil municipal - Mairie de Molineuf - 20h30
- > dimanche 23 - Trail des Moulins (Courir en Val de Cisse) à Molineuf
- > vendredi 28 - Festillésime à la Chambognote - 20h30
- > samedi 29 - Fête au Village (Comité des Fêtes) à Molineuf - 16h

Juin

- > samedi 5 - Rendez-vous Nature (CDPNE) au Marais des Rinceaux - 14h30
- > dimanche 6 - Printanière (ASLO Cyclo) à Orchaise
- > samedi 12 - Gala de danse (ASLO Danse&Culture) à Orchaise - 20h
- > dimanche 13 - Concert de l'Harmonie Fanfare à Orchaise - 20h
- > jeudi 17 - Conseil municipal - Mairie de Molineuf - 20h30
- > vendredi 18 - Portes ouvertes AMAP à Orchaise - 18h/19h30
- > vendredi 25 - Fête de l'école Orchaise-Molineuf à Orchaise
- Randonnée nocturne (La Molineuvoise) à Molineuf - 22h
- > samedi 26 - Fête de la Saint-Jean (Comité des Fêtes) à Chambon

Juillet

- > vendredi 2 - Fête de l'école de Chambon à Chambon